



Délai recours tribunal administratif

Par **filope**, le **18/09/2015** à **17:42**

Bonjour, j'ai obtenu du CROUS un passeport pour un remboursement d'un voyage (disposition pour l'outremer qui a peu duré)rnMais le CROUS à la fin de l'année m'a indiqué ne plus avoir d'argent et m'a demandé d'attendre l'année suivante. C'était en 2010. rnMais en 2010 , le CROUS a été déchu de cette organisation, qui est revenue à LADOM une émanation du ministère de l'outremer.rnDepuis, chaque année je demande mon remboursement mais ils se renvoient la balle. je les ai mis en demeure il y a 6 mois.rn**Suis je fondé à aller au tribunal administratif malgré ma demande en 2015 sachant que je ne conteste pas une décision mais la non application , d'autant que je n'ai jamais eu d'écrit de la part des instances de l'état?**rnLe défenseur des droits ne sait pas.rnMerci de vos conseils.